



LE LIEN DES SAINT-LAURENT DE FRANCE

Bulletin de liaison de l'Association nationale des Saint-Laurent de France

N° 61 - octobre 2019
www.saintlaurent.info



*Inauguration de la stèle avec les élus locaux, maires et représentants des Saint-Laurent de France le dimanche 4 août 2019
© Photo Yvan Marcou*

Sommaire :

**29° rassemblement de Saint-Laurent-de-Cuves des 2, 3 et 4 août 2019
et assemblée générale du 4 août 2019**

Délégation Générale
Tél. : 0467 440376
saintlaurent.info@orange.fr

Le mot de la présidente



Chers Saint Laurentais, Laurentaises, Laurentins, Laurentines, ...

*J'ai vu les champs de l'Helvétie,
Et ses chalets et ses glaciers ;
J'ai vu le ciel de l'Italie,
Et Venise et ses gondoliers.
En saluant chaque patrie,
Je me disais : aucun séjour
N'est plus beau que ma Normandie !
C'est le pays qui m'a donné le jour.*

Vous avez certainement reconnu le deuxième couplet de la magnifique chanson « Ma Normandie » écrite par le Rouennais Frédéric BÉRAT en 1836.

Si ce n'est pas la Normandie qui m'a donné le jour, c'est assurément ce pays qui m'a et qui nous a donné l'occasion et l'envie d'y revenir et c'est l'avis de tous, tant le premier séjour à l'occasion du 8^e rassemblement des 4 et 5 août 2006 était resté gravé dans notre mémoire collective comme inoubliable.

De la merveille et l'enchantement du Mont-Saint-Michel, architecture sacrée et millénaire, citadelle de l'infini à Granville ou Villedieu-Les-Poêles en parcourant les plages du Débarquement, tout est fascinant, attachant et émouvant.

Émouvant et d'autant plus poignant en cette année du 75^e anniversaire du D-Day en saluant la mémoire de Jean DARGOLS, vétéran franco-américain d'Omaha Beach, rencontré ici même en 2006, qui nous confiait : « j'avais peur, oui, mais surtout d'être tué sur la péniche de débarquement avant d'avoir mis les pieds sur cette plage, sur cette terre où je revenais et peur de ne pas pouvoir participer à sa libération ».

Quant à nous, pour des motivations profondes, amicales et festives, nous revenons sur cette terre avec un immense plaisir. Sur cette terre qui est le point de départ de la libération de la France, nous revenons avec les 29 délégations des villes et villages des Saint-Laurent de France pour le 29^e rassemblement avec en point d'orgues l'inauguration d'un monument qui symbolise et symbolisera cette amitié qui nous unit sans failles depuis 1991.

Vous avez souhaité mettre la jeunesse en valeur, c'est très bien réussi et je crois qu'elle nous l'a bien rendu avec cette belle ambiance intergénérationnelle et conviviale qui est la marque de fabrique de notre association.

Merci aux élus de la nation, de la région et du département, merci à Franck ESNOUF, maire de la commune, merci au comité d'organisation et à Aurélie CAILLY, sa remarquable présidente, merci à la population pour l'excellent accueil que vous nous avez réservé.

Je terminerai par le dernier couplet de l'hymne à Saint-Laurent déclamé pour la première fois à Saint-Laurent-de-Cuves le 5 août 2006 par le poète auteur-compositeur Jean GOUJON,

*Et quand sonnera l'heure du départ
Chacun dans son cœur gardera en mémoire
Un peu de la lumière douce de cette communion
Et sur la route du retour
Le souvenir de ces jolis moments d'amour.*

Marie-France Corvest
Présidente de l'Association nationale des Saint-Laurent-de-France

Saint-Laurent-de-Cuves, au cœur du bocage normand.

Située au cœur du bocage normand, entre le Mont-Saint-Michel et les plages du débarquement, la commune de Saint-Laurent-de-Cuves compte actuellement 495 habitants.

Irriguée par les affluents de la Sée, première rivière à saumons de France, la commune présente un territoire rural à dominance agricole tourné principalement vers la production laitière.

Saint-Laurent-de-Cuves connaît un développement artisanal significatif, encouragé par la municipalité qui accompagne les entreprises dans leurs démarches. Notamment, la société James Ébénistes, spécialisée dans l'agencement d'intérieur compte actuellement plus d'une centaine d'employés et la salaison-charcuterie artisanale Leforgeais emploie une quinzaine de personnes. Ces deux entreprises sont visibles aux portes de la commune.



Par ailleurs, un bar-tabac faisant également dépôt de pain et point poste apporte un service de proximité aux habitants. La commune de Saint-Laurent-de-Cuves connaît également une bonne dynamique associative.

Pendant des années, elle était réputée pour sa fête médiévale. Et aujourd'hui, c'est le festival « Papillons de Nuit » qui s'envole depuis 2001 lors du week-end de la Pentecôte. Ce festival de musiques actuelles, surprend chaque année de plus en plus. Ce sont 600 chenilles bénévoles qui gravitent autour de cet événement musical bas-normand pour accueillir plus de 65 000 festivaliers en trois jours !

Un peu d'histoire

Au XI^e siècle, le territoire qui s'étend au nord de la Sée, depuis Mesnil-Gilbert et Saint-Pois jusqu'aux limites de Brécéy était appelé les Cuves. Ce nom trouve son origine dans le latin cupa, (vase, cuve, tonneau). Les villages des Vieilles Cuves, Petite Planchette, (sur Saint-Laurent) ou Cuvette (sur Brécéy) appartiennent au même registre. Dans ces lieux, on s'occupait de tonnellerie. La Baudonnière pourrait avoir désigné, par confusion, l'endroit où l'on fabriquait un outil appelé « bondonnière » (gouge avec vrille servant à aléser et tarauder le trou de bonde des tonneaux).

L'ancienne voie de Legedia (Avranches, à l'époque de la Gaule romaine) à Ituvium (Étouvry, à la même époque), qui traversait ce territoire était encore très fréquentée au milieu du XIX^e siècle, mais elle a cessé de l'être lorsqu'a été ouverte, après 1835, la route de Brécéy à Saint-Pois par le bourg. Trois villages se trouvaient sur cette ancienne voie : les Vieilles Cuves, Gourgou et Forien. La tradition rapporte que cette route finit par partager, provisoirement et au détour d'une épidémie, les deux paroisses : Saint-Denis-de-Cuves (Cuves) et Saint-Laurent-de-Cuves.

Du XI^e au XV^e, la paroisse de Saint-Laurent fait partie du doyenné de Cuves et de l'archidiaconé de Mortain. D'un point de vue civil, elle dépend de l'élection et de la vicomté de Mortain, et elle est comprise dans la seigneurie Roussel. La seigneurie de Saint-Laurent fait partie de celle de Cuves jusqu'au milieu du XVI^e siècle, époque à laquelle elle était restée dans la famille des comtes de Montaigu.

Au début du XVIIIe, Gabriel de la Robichonnière, vicaire de Saint-Laurent, achète la terre de Soudée et y fonde une maison de religieuses institutrices. En 1707, à la Garlière, il ouvre un séminaire, à côté duquel il aménage une chapelle en 1719 et une maison pour hospitaliser infirmes et malades. La pierre tombale de Gabriel de la Robichonnière transférée à Brécey après la Révolution a été replacée au séminaire en 1951.

L'époque révolutionnaire (1790-1800) est marquée par l'attachement de la population à l'Ancien Régime. La municipalité n'est républicaine qu'en apparence.

En 1789, le curé Louis Bazin est délégué avec quelques autres prêtres des diocèses d'Avranches et de Coutances, pour présenter à l'assemblée du Grand Baillage du Cotentin, à Coutances, les doléances du clergé. Les États généraux rassemblant les trois Ordres, noblesse, clergé, et tiers état, s'ouvrent le 5 mai. Le 9 juillet, l'Assemblée Constituante est proclamée, l'Ancien régime supprimé. On abolit les privilèges (4 août 89), on nationalise les biens du clergé (nov. 89), on met en place la constitution civile du clergé (juillet 1790). Sous la Terreur, le curé et ses 2 vicaires s'exilent. Ils reviennent à Saint-Laurent vers le milieu de 1797.

En 1894, et selon l'Annuaire du département de la Manche, Saint-Laurent possédait 1092 habitants (Saint-Pois : 749). M. Rubé en était le maire, M. Vénisse le curé, M. Robine, l'instituteur, Mlle Vieillard, l'institutrice.

En 1903, l'église, à l'emplacement d'une plus ancienne (1082), est rénovée. La séparation de l'Église et de l'État en fait la propriété de la commune. Le clocher du XVe est restauré.

Au XXe siècle, la population est touchée par les deux conflits mondiaux. Quarante morts sont à déplorer en 1914-1918. Dans les années 1939-1944, quelques habitants connaissent la captivité, le Service du Travail Obligatoire. Certains en liaison avec le réseau FTPF (Pauline et André Debon, Jules Dodeman, Marcel Paris) participent à des actes de résistance. Par ailleurs, Émile Mazier y perdra la vie.



29^e rassemblement des Saint-Laurent de France

C'est dans ce cadre que les 29 délégations présentes avec près de 800 participants et plus de 200 bénévoles du village, ont vécu un grand moment de convivialité intergénérationnelle du 2 au 4 août 2019.

Le programme qui était proposé par le comité d'organisation, autour de sa présidente Aurélie Cailly, était d'une grande qualité au niveau de l'accueil comme dans les choix des animations et des circuits touristiques. Le marché gourmand des Saint-Laurent-de-France et du marché local, permettait de découvrir un condensé des meilleurs produits de nos belles régions de France.

Découvrir cette belle région fut une réelle émotion à ranger dans les meilleurs carnets de voyage avec une grande envie d'y retourner.



Délégations présentes au 29^e rassemblement.



Saint-Laurent en Creuse (23)
 Saint-Laurent en Gascogne (31)
 Saint-Laurent en Haute-Savoie (74)
 Saint-Laurent-Blangy (62)
 Saint-Laurent-d'Agnay (69)
 Saint-Laurent-d'Aigouze (30)
 Saint-Laurent-d'Arce (33)
 Saint-Laurent-d'Oingt (69)
 Saint-Laurent-de-Chamousset (69)
 Saint-Laurent-de-Cognac (16)
 Saint-Laurent-de-Cuves (50)
 Saint-Laurent-de-Gosse (40)
 Saint-Laurent-de-la-Plaine (49)
 Saint-Laurent-de-la-Salanque (66)

Saint-Laurent-de-Lin (37)
 Saint-Laurent-de-Mure (69)
 Saint-Laurent-de-Vaux (69)
 Saint-Laurent-des-Autels (49)
 Saint-Laurent-des-Combes (33)
 Saint-Laurent-des-Hommes (24)
 Saint-Laurent-des-Vignes (24)
 Saint-Laurent-du-Mottay (49)
 Saint-Laurent-du-Var (06)
 Saint-Laurent-en-Brionnais (71)
 Saint-Laurent-en-Gâtines (37)
 Saint-Laurent-la-Conche (42)
 Saint-Laurent-Nouan (41)
 Saint-Laurent-Rochefort (42)
 Saint-Laurent-sur-Oust (56)



Assemblée générale ordinaire du 4 août 2019.

Ordre du jour :

- 1 - Rapport d'activité;
- 2 - Rapport financier;
- 3 - Bilan financier du 28^o rassemblement;
- 4 - Rapport moral;
- 5 - Renouvellement du tiers sortant;
- 6 - Partenariat avec l'Association des maires ruraux de France - AMRF;
- 7 - Point sur le site Internet et Facebook;
- 8 - Réalisation d'un calendrier 2020;
- 9 - Point sur les panneaux d'entrées de villes;
- 10 - Point sur les prochains événements;
- 11 - Prochaines réunions du CA national;
- 12 - Présentation du 30^o rassemblement;

Désignation de Bernard Augagneur comme président du bureau de vote et de Marlyne Bruère et Olga Lafitte comme assesseurs.

1 - Rapport d'activité présenté par Ginette Decultieux, secrétaire général :

Réunions du conseil d'administration :

- 13 et 14 avril 2018 – Saint-Laurent-du-Motay – Lien n° 57 – mai 2018
- 19 août 2018 – AG – Saint-Laurent-en-Gâtines – Lien n° 58 – octobre 2018
- 23 et 24 novembre 2018 – Saint-Laurent-de-Mure – Lien n° 50 – janvier 2019
- 29 et 30 mars 2019 – Saint-Laurent-de-la-Salanque – Lien n° 60 – mai 2019

Points traités :

- Proposition le 21 février 2018 de maintien de Saint-Laurent-du-Maroni au sein de l'association – refus par lettre du 9 mars 2018;
- Demande de restitution des 1 200 € d'avance pour l'animation;
- Récupération des jetons – monnaie fictive;
- Analyse des dossiers concernant le remboursement des frais de voyage des délégations qui ne se sont pas rendus en Guyane – contact avec les assureurs sans succès;
- Réduction des prestations d'image plus;
- Annulation du rassemblement à Saint-Laurent-Blangy;
- Suppression des commissions compte tenu des programmes incompressibles de nos rassemblements : Rassemblement des 17 – 18 et 19 août 2018 et AG à Saint-Laurent-en-Gâtines;
- Modification de l'art. 9 des statuts pour ramener le conseil d'administration à 10 délégués éligibles pour 3 ans;

- Élection et réélection à l'AG de Marc Bousseau – Laurent Garaté – Isabelle Sénéchal;
- Décision de créer à Saint-Laurent-de-Cuves un calendrier 2020 au profit des jeunes de nos délégations;
- Point sur l'organisation du 29^o rassemblement à Saint-Laurent-de-Cuves;
- Point sur les 58 Saint-Laurent qui ne sont pas ou plus membres du réseau 2019;
- Proposition de trouver une approche de ces 58 Saint-Laurent sur les conseils de l'Association des Maires Ruraux de France;

Rapport adopté à l'unanimité.

2 - Rapport financier 2018 présenté par Chantal Rubin, trésorière :

Recettes	Dépenses
Cotisations = 21 553,60	Prestations = 12 000,00
Rbst SL Maroni = 1 200,00	Assurance = 97,12
Rbst transport jetons = 47,40	Frais bancaires = 69,36
Rbst conjoints = 454,40	Frais bureau = 53,75
Vente affiches = 50,00	Hébergement Internet + Tél. = 797,34
Rbst jetons = 21,05	Déplacements CA = 6 541,60
Intérêts 2018 = 352,18	Plastification = 300,00
	Aides SL Gâtines = 1 200,00
	Aides financières = 5 600,00
TOTAL = 23 678,63 €	TOTAL = 26 659,17 €

Bilan = - 2 980,54 €

Report 2017 = 43 888,14 €

Résultat 2018 = 40 907,60 €

Le vérificateur au compte Alexandre Mauduit, précise dans ses conclusions que :

- les documents remis portaient sur la période du 1er janvier au 31 décembre 2018;
- les contrôles réalisés font ressortir que les principes de diligence généralement admis sont respectés;
- les soldes en banque sont conformes aux extraits de comptes;
- les comptes présentés peuvent être approuvés.

Le quitus a été voté à l'unanimité.



Assemblée générale

3 - Bilan financier du 28^o rassemblement de Saint-Laurent-en-Gâtines :

Dépenses	Recettes
Communication	Annonces
- sponsors = 1 372,80	subventions = 18 197,02
Assurance = 1 200,00	Rachats produits = 69,20
Bénévoles repas = 4 476,06	Locations diverses = 1 224,00
Décoration = 630,21	Tourisme = 4 314,00
Stèle = 396,36	Repas = 55 252,00
Logistique = 1 187,23	Restauration rapide = 6 914,00
Fournitures bureau = 86,13	Buvette = 15 914,30
Papeterie = 30,00	Hébergements = 4 442,00
Foire expo = 142,89	Frais bancaires = 155,00
Frais bancaires = 211,83	Soirée des bénévoles = 140,00
Sécurité = 3 072,44	
Animation = 11 827,63	
Tourisme = 4 511,50	
Repas = 62 891,08	
Restauration rapide = 2 638,87	
Buvette = 6 944,63	
Soirées bénévoles = 3 808,86	
Don à la commune = 1 200,00	
TOTAL = 106 598,52	TOTAL = 106 598,52

4 - Rapport moral de la présidente.

Après avoir suivi les présentations du rapport d'activité présenté par Ginette Decultieux et celui du rapport financier présenté par Chantal Rubin avec avis d'Alexandre Mauduit, vérificateur aux comptes, comme le rapport du 28^o rassemblement de Saint-Laurent en Gâtines, il est à remarquer que notre association nationale conserve toujours son dynamisme et l'esprit qui a prévalu à sa création, même si nous avons la perte en ligne de quelques adhérents.

Un bon signe à relever est celui de la volonté de nos membres à vouloir organiser nos rassemblements avec par bonheur quelques années de visibilité.

Ainsi 29 ans après sa création, si nous avons pris quelques rides, l'esprit des Saint-Laurent-de-France reste celui que ses créateurs avaient initié en 1991. Je renouvelle nos remerciements aux présidents précédents en la personne de Pierre Reynaud et Jean-Pierre Lapeyre, qui ont su maintenir et faire perdurer cela.

Depuis le passage de ce relais, je me suis engagée à poursuivre les orientations fixées avec un constat bien agréable de voir que beaucoup de jeunes nous ont rejoints.

Ainsi, je remarque que l'inter-génération de nos rassemblements est de plus en plus importante, ce qui est la marque de notre vitalité.

Avec votre confiance je poursuivrai ma mission pour que vivent les Saint-Laurent de France.

5 - Renouvellement du tiers sortant.

Suivant l'art. 9 des statuts : Tiers sortant (rééligible) : Marie-France Corvest (SL-du-Var), Ginette Decultieux (SL-de-Chamousset), Franck Esnouf (SL-de-Cuves). N'ayant pas reçu d'autres candidatures que celles des membres sortants rééligibles, le vote se résume à élire les 3 candidats figurants sur les bulletins de votes qui ont été remis à l'émargement.

Dans ce contexte, sous le contrôle du président du bureau de vote Bernard Augagneur et de ses deux assesseurs, il a été proposé un vote à main levée au moyen des pouvoirs sur les fiches cartonnées qui ont été remis avec les bulletins de vote à l'émargement.

Le vote à main levée est accepté à l'unanimité.

Ainsi ont été élus pour 3 ans :

- Marie-France Corvest (SL-du-Var)
- Ginette Decultieux (SL-de-Chamousset)
- Franck Esnouf (SL-de-Cuves).

6 – Analyse d'une proposition de partenariat avec l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF) dans le cadre d'une recherche de contact avec les Saint-Laurent de France hors du réseau actuel ;

Les dernières réunions du conseil d'administration nous ont amenés à se pencher une nouvelle fois sur la manière de pouvoir solliciter une adhésion à notre association nationale des villes et villages qui n'ont pas encore adhéré. Ils sont au nombre de 56. Certains ont été contactés mais sans succès car le cadre de ces contacts n'est pas optimal.

Il est donc suggéré de pouvoir les contacter physiquement dans un contexte qui pourrait être plus favorable à notre écoute.

L'idée de se rapprocher de l'Association des Maires Ruraux de France a été mise sur la table avec l'espoir d'y trouver des élus dont leurs villes et villages portent comme patronyme Saint-Laurent.

Guy Clua, maire de Saint en Gascogne, vice-président de l'AMRF, propose qu'une délégation se déplace au congrès de l'AMF qui se tiendra les 20 et 21 septembre à Val Jolly - Haut de France. Le délégué général organisera si possible ce déplacement.

Au moment de la rédaction, malgré la mise en place d'un mode opératoire, il est à signaler que cette opération n'a pu se réaliser.

7 – Point sur le site Internet de l'association nationale et la page Facebook ;

Site Internet :

- 22 600 visiteurs depuis le début de l'année soit 3 228 par mois ;
- 49 850 pages vues depuis le début de l'année soit 7 121 par mois ;
- Facebook = 348 membres actuels.

8 - Projet de la réalisation et de la mise en vente d'un calendrier 2020 des Saint-Laurent de France au profit des jeunes :

Pendant la durée du rassemblement, un shooting photo a été réalisé par un photographe local avec la participation des jeunes des différentes délégations en vue de la réalisation d'un calendrier 2020.

L'estimation du coût de cette opération a permis de décider que la fabrication et l'expédition de près de 350 calendriers seraient prises en charge par l'association nationale, soit près de 400 €.

Ces calendriers, suivant commandes seront mis à la disposition des délégations pour un prix de vente de base de 5 €. Les montants de ces ventes locales devront participer aux déplacements des jeunes pour le prochain rassemblement.

Au moment de la rédaction, les commandes concernent les délégations suivantes :
SL-de-Autels - SL Cognac - SL en Creuse - SL de Gosse - SL Nouan - SL de Chamousset - SL en Haute Savoie - SL de Cuves - SL du Mottay - SL en Gâtines - CA national.

Ces calendriers seront livrés fin novembre.

9 - Point sur les panneaux d'entrées de villes :

Pas de nouvelles commandes.

10 - Point sur les prochains rassemblements ;

- 2020 = 21, 22, 23 août – Saint-Laurent-des-Autels ;
- 2021 = 9, 10, 11 juillet Saint-Laurent-en-Brionnais ;
- 2022 = pas de candidats ;
- 2023 = une option à consolider prochainement.

11 – Point sur les prochaines réunions du conseil d'administration ;

- 22, 23 novembre 2019 - SL-des-Autels ;
- Février 2020 - SL-des-Hommes.

Les affiches des rassemblements :

L'affiche du 28° rassemblement de Saint-Laurent-en-Gâtines est disponible :

- Version papier = 5 €
- Version plastifiée = 15 €



L'affiche du 29° rassemblement de Saint-Laurent-de-Cuves devrait être disponible fin novembre 2019.

- Version papier = 5 €
- Version plastifiée = 15 €

12 - Présentation du 30° rassemblement 2020 à Saint-Laurent-des-Autels :

Le bulletin d'information n° 1 a été publié. Il est disponible en téléchargement sur le site Internet national : www.saintlaurent.info

